



FEDERATION GENERALE DES FONCTIONNAIRES FORCE OUVRIERE

46, rue des Petites Ecuries – 75010 PARIS

Tél : 01.44.83.65.55 – Fax : 01.42.46.97.80

E-mail : contact@fo-fonctionnaires.fr - Site : <http://www.fo-fonctionnaires.fr>

Marylise LEBRANCHU
Ministre de la Réforme de l'Etat, de la
Décentralisation et de la Fonction
publique
80, rue de Lille
BP 10445
75327 PARIS Cedex 07

PARIS, le 31 janvier 2013

Madame la Ministre,

J'ai l'honneur d'attirer votre attention sur certaines dispositions du projet de décret relatif aux conditions de nomination et d'avancement dans le statut d'emploi fonctionnel de lieutenant de port présenté au Syndicat national des Officiers de port Force Ouvrière, le 16 janvier 2013, par le Ministère de l'écologie, du développement durable et de l'énergie.

La création d'emplois fonctionnels pour les lieutenants de port, telle que prévue par le projet de décret, loin de faciliter la mobilité, va à notre sens la rendre beaucoup plus complexe, voire impossible.

En effet, limiter la nomination des lieutenants de port dans un emploi fonctionnel à cinq ans renouvelable une fois, est une disposition particulièrement pénalisante car, à l'issue de leur détachement, les agents sont contraints à un retour dans leur grade d'origine, perdant ainsi de nombreux points d'indice tout en conservant, pour certains, leurs postes sans bénéficier des indices afférents.

Cette décision de création d'un emploi fonctionnel est d'autant plus incompréhensible et restrictive que l'architecture actuelle de ce corps est basée sur une classe fonctionnelle bien plus adaptée à un corps de catégorie B.

C'est pourquoi nous vous demandons, Madame la Ministre, d'adapter la classe fonctionnelle actuelle au nouvel échelonnement indiciaire avec une mise en application rapide des décrets qui apporteront des avancées significatives à un corps de fonctionnaires oublié de toutes mesures catégorielles depuis de trop longues années.

Nous vous prions de croire, Madame la Ministre, à l'assurance de notre haute considération.



Christian GROlier,
Secrétaire Général.